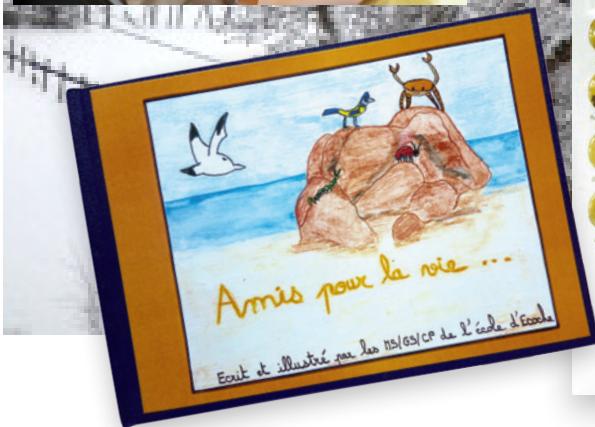
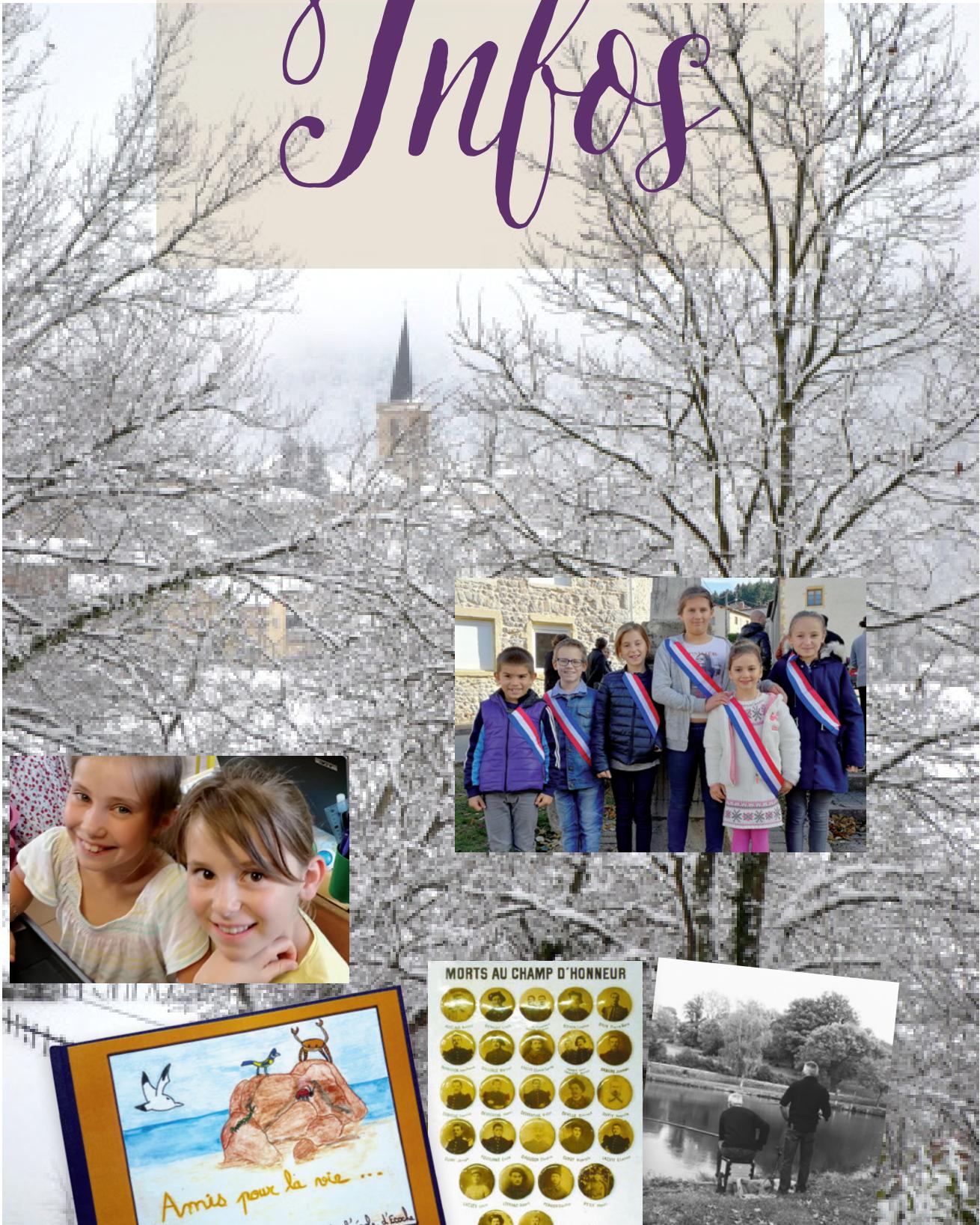


Bulletin municipal

/// JUILLET 2019 ///

ECOCHE InfoS





Sommaire

2 - 8
COMMUNE

9 - 20
ASSOCIATIONS

21 - 24
INFOS PRATIQUES

Le mot du Maire

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle édition de notre Bulletin Municipal, relation entre les élus et les Villageois.

Au cours de l'année écoulée, nous avons procédé à la rénovation de notre Ecole Communale. Ce projet, de grande envergure pour notre petite commune, nous tenait à cœur dans la mesure où il représentait l'avenir de nos écoliers et, à travers eux, la vie de notre village. Cette réalisation, d'un budget global de 200 000 euros a été financé sans aucun emprunt, sur nos fonds propres, par la vente de la Cure et complété par diverses subventions.

D'autres travaux ont également été réalisés, à savoir :

- *Bâtiment ancienne poste : remplacement des pompes à chaleur, création d'un SAS d'entrée, rénovation des parties communes, pose de compteurs calorifiques.*
- *Salle des sports : remplacement de 8 colonnes de douches.*
- *Cimetière : création d'une dalle béton pour pose container.*
- *Sécurité : remplacement des extincteurs dans les bâtiments communaux.*
- *Voirie : rénovation du chemin de la Scierie. Traçage d'un Zebra route de Gourlaine et traçage de places de parking au Multi-Accueil.*
- *Eau : remplacement de canalisations au lieu-dit "La Planche".*
- *Etang de La Quichère : renforcement des berges en association avec les 'Amis de l'Etang'.*
- *Eglise : remplacement de la centrale électrique des cloches et de l'horloge.*
- *Mairie : remplacement matériel informatique (ordinateur et onduleur).*

Pour l'année 2019, nous prévoyons une seconde piste forestière au lieu-dit Meunier Blanc Berthillot.

La construction d'une station de neutralisation (eau) en partenariat avec la commune de Mars devrait voir le jour, sous réserve d'obtention des subventions demandées.

Nous devrions, par ailleurs, procéder au remplacement des huisseries (portes, fenêtres et sas d'entrée) de la Mairie d'ici la fin de l'année.

Il est également prévu une réfection de la voirie au lieu dit "Bruyères/Quichère".

Par ailleurs, la toiture et les voûtes de l'Eglise vont être rénovées au cours de cette année.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie les bénévoles qui ont participé au fleurissement du centre bourg ainsi que ceux qui donnent leur temps pour faire vivre les diverses associations de notre village.

Je souhaite, de plus, la bienvenue aux nouveaux écochois.

Jean-Charles Butaud



État civil

INSTALLATIONS

LIBON Lindsay (location Larue) en janvier 2018

VIALES Benjamin et CHARTIER Patricia en avril 2018

VALETTE Jean-Yves (chez Beauchamp)

CAPIZZO Nicolas

BERNAUD Quentin (anciennement Boubia)

DORADO Philippe et Aurélie en avril 2018

PASSOT Jérémy en août 2018

CALANDRE René (anciennement Rimper)

FLORIN-MOLINIER Tony et Mégane (anciennement TOMASSI)

CRUNELLE Cécile chez Puillet

BURGUNTER Roland

MELON Lauranne

ORDENER Yohann et Noémie en mai 2018

MARIAGE

ZINCK Marie-Hélène et BOSSU Henri le 8 septembre

DECES

CAMPOY Raymonde le 29 mars 2018

DE SOUSA Clotide le 3 octobre 2018

DECHAVANNE Marcelle en février 2018

LACOTE Annie

NAISSANCES

LAPALUS Miya le 31 octobre

REMILLY Lubin le 06 avril

BARA/BREDA Bérénice le 13 décembre

HOERMANN/BRETTON Félix le 03 mai

HUGUERIN/MOIRE Erwan le 28 février

DECLAS/BONNET Léa le 05 juin

CHARLIOT Arsène le 28 février



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Nous remercions les bénévoles qui se sont joints à Julien pour planter de belles fleurs et embellir notre village.



NOUVEAUX EMPLOYES

En mars 2018, nous avons pu accueillir Nathalie, secrétaire de mairie et employée à l'Agence postale,

En Octobre 2018, c'est Julien qui arrivait comme cantonnier

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite

EDF AVIS AUX ECOCHOIS CONCERNANT LA FERMETURE DES AGENCES EDF EN FRANCE EN 2019

Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019

• www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/

Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Écoche

• www.agence-france-electricite.fr/edf/

Toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur

• www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/

CONSEIL DES ENFANTS

Lors du conseil des enfants, Le Maire Mathis FOUILLAND, a soumis le projet du conseil, installer un tourniquet au city stade

Chose faite, nous remercions monsieur Le Maire et son conseil.

Les Commissions

EAU

Depuis plusieurs années nous avons constatés une multiplication des casses sur le réseau dans le passage de la Planche.

L'essentiel des travaux de l'année ont donc concernés ce secteur, où nous avons entièrement changés les canalisations des deux branches de ce secteur, du réservoir de la Quichère jusqu'au haut de la Montée de la Forest.



VOIRIE

Cette année c'est la Montée des Scieries qui a fait peau neuve.



TRAUX

L'année 2018 devait être marquée par la rénovation de l'école du village. Ce chantier était assez délicat, la période des travaux devait se faire durant les grandes vacances scolaires.

Dès la fin de l'année scolaire 2018, les parents et conseillers ont aidé les ATSEM pour vider l'école avant les travaux.

Une fois la démolition faite, les entreprises ont pu travailler se partageant le chantier sans se gêner. En effet, le chantier a été bien préparé par le conseil en collaboration avec les artisans, un calendrier étant établi pour chacun ; ainsi il y a eu peu d'imprévus.

Le 24 juillet, tout était prêt pour recevoir la pièce maîtresse. En effet, le préfabriqué Algecco a été livré et posé à l'arrière de l'école pour ensuite l'accorder à l'ensemble de l'école.

A l'intérieur de l'école, tout est conforme pour les Personnes à Mobilité Réduite, un dortoir a été créé, l'Algecco est une partie commune pour les 2 classes. La classe de maternelle a été renovée. Du mobilier a été acheté.

Le personnel de l'école a pu nettoyer et tout remettre en place pour la rentrée de septembre. Les enfants ont pu reprendre l'école dans des bonnes conditions.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette rénovation:

- . les artisans,
- . les bénévoles,
- . les employés communaux.

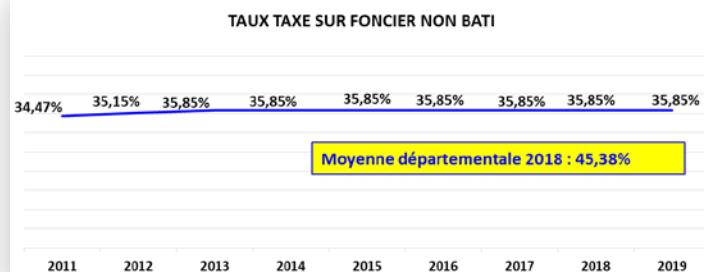
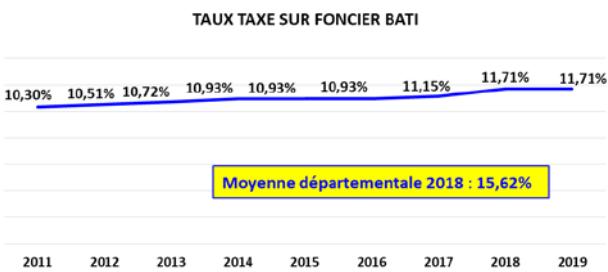
Ce chantier a été une grosse œuvre, mais d'autres petits travaux ont été réalisé dans les différents bâtiments

Les Finances

Au 31 décembre 2021, nous aurons remboursé tous les emprunts du budget principal. Nous avons investi 212.000 € par an depuis 2016 tout en conservant une fiscalité très modérée.

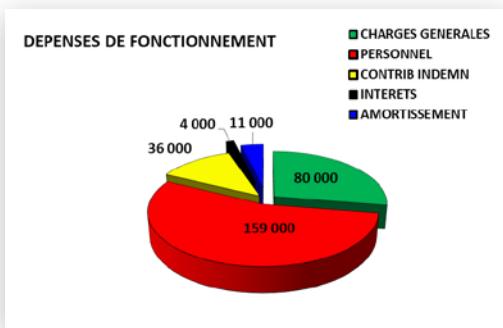
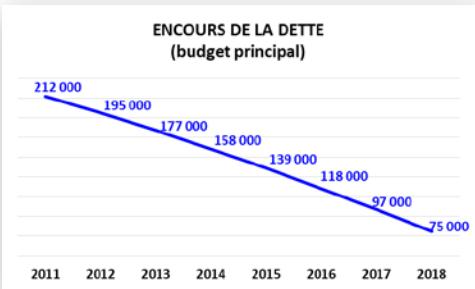
Notre collectivité réalise de grands travaux sans augmentation de la fiscalité. Les taux 2019 sont maintenus. Ils sont parmi les plus bas du département que ce soit au niveau de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

COMMENT INVESTIR SANS S'ENDETTER TOUT EN CONSERVANT DES TAUX D'IMPOSITION TRÈS BAS



Les derniers gros chantiers ont été financés sans aucun emprunt grâce à d'importantes subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département avec parfois la participation des 6 sections coupes de bois.

C'est le cas de la réfection du cimetière, de la rénovation des 3 logements de l'ancienne poste, du changement de nos 3 pompes à chaleur, de la création de la route forestière de Font Charbonnier ou de la rénovation et agrandissement de notre école.



Quelle est la recette miracle ?

Face à la baisse des dotations de l'Etat, nous avons limité nos dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'autofinancement. Cette dernière a beaucoup diminué et l'objectif sera de la reconstituer à partir de 2019.

Les prochains mois nous poursuivrons nos travaux pour économiser l'énergie en changeant toutes les ouvertures de la mairie et en modifiant les éclairages. Plusieurs subventions sont d'ores et déjà obtenues pour éviter (à nouveau) d'avoir recours à l'emprunt.

Au multi accueil

UN GRAND PANEL DE JEUX ET JOUETS !



Ce ne sont pas toutes les structures petite Enfance qui ont la chance de bénéficier de ce service proposé par l'intercommunalité Charlieu Belmont : un ludobus qui vient livrer et récupérer des jouets à domicile, au rythme de toutes les 4 à 6 semaines !

En 2018, la ludothèque a une enveloppe intéressante pour des achats de jeux et jouets, met en ligne un catalogue de tout ce qui est empruntable.

Au multi accueil, Sandrine et Stéphanie s'occupent 2 semaines avant la livraison, de préparer et passer la commande selon les différents espaces pensés au multi accueil pour répondre aux besoins de la tranche d'âge 0 -3 ans : jeux symboliques, jeux de manipulation, de motricité, figurines (animaux, personnages etc) .

Elles tiennent à jour, avec photos à l'appui, un fichier des jeux ou jouets empruntés afin de pouvoir laisser une trace de son intérêt. Elles s'occupent avec rigueur, de rassembler, nettoyer les jeux avant de les rendre.

Ce service est tellement apprécié par les enfants qui s'émerveillent à chaque fois lorsqu'ils voient rentrer le grand camion de jouets dans la cour du multi accueil !

Les plus grands apprennent aussi avec un petit pincement, qu'il faut les rendre...

Les parents sont ravis de voir la proposition se diversifier, ils constatent aussi le plaisir que leur enfant a lorsqu'il arrive et qu'un nouveau jouet est tout récemment installé !

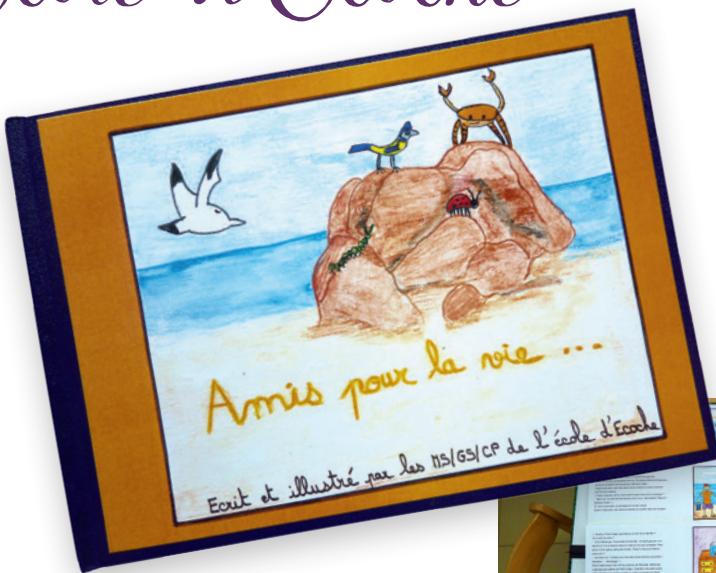
Pour terminer l'année 2018, la ludothèque a proposée de mutualiser avec les différents acteurs petite enfance et enfance du territoire le coût d'une formation sur "le jeu et l'espace ludique", animée par A Sophie Casal (FM2J). C'est ainsi que toute l'équipe du multi accueil a participé à cette journée redynamisante.

Un grand merci à la ludothèque : à Sylviane, Lydie et Marion pour ce partenariat !



LA COMMUNE

Ecole d'Ecoche

CRÉATION
D'UN ALBUM
DE JEUNESSE

CLASSE
MATERNELLE-CP
2017-2018

PROJET LIURE



Cette année 2018, la classe de Maternelle-CP a travaillé sur la création d'un album de jeunesse illustré. Les élèves ont étudié un grand nombre d'albums avec des récits, des techniques d'illustrations et des mises en page variés. Ils ont découvert le schéma narratif et se sont lancés dans l'invention d'un conte puis la saisie du texte sur ordinateur et la mise en page.

Après des mois d'entraînements au dessin, ils ont réalisé les illustrations et se sont appropriés les notions de plans, cadrages, angles, intensité des couleurs ...

La dernière étape consiste à relier l'album. Pour cela, une visite chez le relieur de Charlieu (l'Atelier de Reliure) leur a permis de découvrir comment on fabrique un livre. Un magnifique album est né : "Amis pour la vie"

Enfin, chaque enfant a eu le plaisir et la fierté d'emmener son livre à la maison pour une découverte en famille. Ce projet a été riche en apprentissages et le résultat est à la hauteur de leur motivation.



LA COMMUNE

Ecole d'Ecoche

CLASSE DES GRANDS

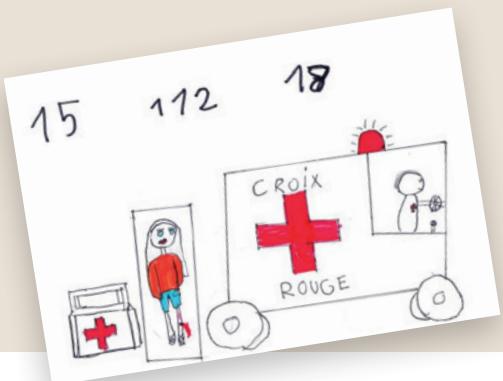


FORMATION AU SECOURISME

La Croix-Rouge vient tous les ans. On fait : la PLS, le mannequin pour le massage cardiaque. Que faire quand la voiture a un accident ? Où placer le panneau danger ? Que faire quand on a un bout de verre dans la peau ou une perte de sang ?

On apprend aussi à utiliser les numéros d'urgence (17, 18).

Rosalie et Mayssa





VOYAGE À BULLY

NOUS SOMMES PARTIS TROIS JOURS À BULLY.

Premier jour : Nous sommes partis dans un endroit avec une vue dégagée. Nous avons observé le paysage et après nous l'avons dessiné. Ensuite, nous sommes partis faire une ballade dans le village et nous avons pique-niqué. Nous nous sommes installés dans les chambres au deuxième étage et en soirée nous avons fait une veillée loto.

Deuxième jour : Après le petit déjeuner, nous avons ramassé de petits insectes pour les étudier et les dessiner. L'après-midi nous avons fait des expériences sur l'électricité statique. Nous avons fabriqué des bateaux et il fallait qu'ils restent le plus longtemps sur l'eau sans couler. Ensuite nous avons fabriqué des fusées avec des bouteilles en plastique remplies d'eau. Nous avons pompé et les bouteilles sont parties en l'air. Puis nous sommes rentrés au centre pour le repas et pour la veillée spectacle.

Troisième jour : Nous sommes allés faire une ballade dans les bois. Il y avait un chemin avec une corde qu'on devait tenir en ayant les yeux bandés et les pieds nus. Nous sommes allés près d'une rivière, et nous avons pu mettre les pieds dans l'eau et faire un bérét. Ensuite, nous avons fait les valises et nous sommes partis.

Naomie et Réjane.

Repas avec les Anciens : Nous avions rendez-vous à trois heures de l'après-midi. On a accueilli les personnes et on les a fait jouer, il y avait plusieurs jeux. Voici les jeux : triomino, dames, belote, mille-bornes, times up, puissance 4, uno, et aussi un atelier de tricot. Ensuite nous avons goûté, il y avait des crêpes, nature, confiture ou au Nutella. Après il y avait des surprises : une danse de cow-boys et des tours de magie.

Naomie.



RENCONTRES USEP

Biathlon en équipe : On devait courir 400 mètres, et ensuite jeter des balles dans un cerceau. Pendant ce temps le deuxième s'échauffait, et ensuite on lui passait le relais.

Jeux à Vougy : On a fait des jeux en bois (échecs, billard, etc...). Pendant ce temps, les autres faisaient des grands jeux : poule-rend-vipères, jeu du parachute, faire des shoots, etc...

Forêt de Lespinasse : On avait un plan avec des balises, on devait retrouver les balises en équipe. Il y avait des pièges : des balises qui ressemblaient aux vraies mais avec des pièges !

Gabriel.

SPECTACLE DE NOËL

Au spectacle de Noël, nous avons fait deux numéros. Le premier était une danse de cow-boys, et le deuxième une danse de schtroumpfs que l'on a fait avec la classe des petits. Et enfin, comme tous les ans, nous avons chanté une chanson de Noël. Après la chanson, le Père Noël est venu nous donner des papillotes et des cadeaux pour les deux classes.

Naomie.



LA COMMUNE

Association des parents d'élèves



L'année 2018 de l'APE a été riche en manifestations :

- Organisation d'un repas pour le Raid Bleu
- Les illuminations du 8 décembre suivie d'un repas choucroute
- L'arbre de Noël des enfants avec un spectacle et la venue du Père Noël
- Vente de pizza
- Soirée carnaval
- La soirée du mai
- La remise des calculatrices et dictionnaires suivie du traditionnel concours de pétanque.



8 DÉCEMBRE



L'ARBRE DE NOËL



LE BUREAU



SOIREE CARNAVAL

Toute l'équipe du bureau souhaite remercier les parents d'élèves pour leur participation à chaque manifestation.

L'APE

REPAS POUR LE RAID BLEU



LES ASSOCIATIONS

Club de Basket

LA SAISON DE BASKET A ÉTÉ RICHE ENCORE CETTE ANNÉE.

Nos joueurs et joueuses ont fait bonne figure dans leurs équipes respectives au sein de notre entente avec Chauffailles et St Igny de Roche.(CESTI-basket)

U.9 GARÇONS

nés en 2011 et 2010

Les mini-poussins découvrent à cet âge le championnat et les vrais matchs, mais chut, le score reste toujours secret, l'important c'est d'apprendre à jouer en s'amusant.

U.11

nés en 2009 ou 2008 - Poussins

Pas d'équipe, les joueurs et joueuses de cette catégorie ont été surclassés en catégorie supérieure (U13), et s'en sortent très bien !



BABY BASKET

Les très jeunes basketteurs Écochois vont jouer et se dépenser avec leur copains à Chauffailles, avec plus d'inscrits l'année prochaine un groupe pourra pratiquer cette activité à Ecoche ! Contactez-nous !



U.13 FILLES ET GARÇONS

nés en 2006, 2007 - Benjamins

Les filles en deuxième année de U13, après un début de championnat en division 2, ont eu l'expérience de jouer en premier niveau départemental, seule 12 équipes composent ce championnat.

L'autre équipe de première année U13 filles jouant en départemental 3, a conforté sa place en milieu de tableau.

Malheureusement l'équipe U13 Garçons pauvre en effectif a eu du mal à finir sa saison.



U.15 GARÇONS

Les minimes ont démarrés le championnat au plus bas niveau départemental, pour évoluer en départemental 2 en fin de saison, la saison est dure en résultats, mais très riche en apprentissage.

U.18 FILLES

nées en 2001, 2002, 2003

A l'heure où ces lignes sont écrites, les filles se bagarrent pour finir premières de leur poule de championnat du premier niveau départemental, et là aussi, seule 12 équipes composent ce championnat !



SÉNIORS FILLES

2 équipes sont engagées en championnat départemental 3 et départemental 4, le projet d'accéder au niveau supérieur est toujours d'actualité.

SÉNIORS GARÇONS

2 équipes sont engagées en championnat départemental 3 et départemental 4, l'équipe 1 semble bien partie pour accéder au niveau

supérieur grâce à un ancien du club (Michel VAGINAY), revenu pour prendre en charge les garçons !

L'équipe 2 se maintient mais doit retrouver un équilibre afin de passer une saison sportive plus sereine et agréable.

VÉTÉRANS (U35 !)

Nous sommes d'accord que 35 ans n'est pas un âge d'anciens, mais c'est le top départ pour participer à un championnat pour exploiter les beaux restes de nos joueurs ! L'équipe d'anciens deuxième du championnat du niveau 2, (3 niveaux dans le Roannais), attend impatiemment notre ancien président Léon LABROSSE, pour espérer finir premier l'année prochaine et faire encore une finale mémorable !

Il est à noter que le comité des anciens joueurs du Roannais avec ce championnat, permet d'offrir chaque année, des jeux de maillots et des sacs de sports aux jeunes joueurs du Roannais !



LA VIE DU CLUB

Notre soirée tartiflette a été un succès, merci à tous les participants.

Pour finir le club se joint à moi pour remercier Léon Labrosse pour toutes ces années à la présidence du club, et à titre personnel je voudrais aussi remercier les membres du bureau et tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible !

SSIAD/EHPAD

Le service de soins infirmiers à domicile est rattaché à l'EHPAD, du pays de Belmont de la Loire.

Ce service d'aide fonctionne avec le même personnel soignant sur les 9 communes de l'ex. Canton de Belmont.

Pour un retour d'hospitalisation ou un suivi médical avec ordonnance de votre médecin, les aides-soignants se rendront à votre domicile matin et si besoin, dans la limite des places disponibles : capacité de 26 places autorisées par l'ARS

Vous pouvez contacter le responsable infirmier au numéro suivant :

04 77 63 80 40

Gym Tonic



Tout comme ces dernières années, l'association Gym Tonic poursuit ses cours à la salle des Fêtes d'Ecoche les mercredis de 19 à 20h.

Ceux-ci se déroulent dans une bonne ambiance et en musique. Nos cours sont variés et rythmés. Le cours d'essai est gratuit.

Nouveauté 2018 : l'équipe Gym Tonic a fait un très agréable séjour à Paris, dans la bonne humeur.

Le Bureau



Comité des fêtes

Nous vivons une époque où l'être humain est de plus en plus absorbé par le monde virtuel, où l'individualisme devient plus important que le collectivisme, où nos foyers, nos espaces personnels, deviennent des bulles et de moins en moins des lieux de rencontre et d'échange. Notre quotidien est géré et monopolisé par Alexa et d'autres robots et passes-temps high-tech. Nous sommes tous connectés certes, cachés derrières des avatars, profils et pseudonymes, mais sans les écrans et leurs masques numériques, nous nous rencontrons et échangeons de moins en moins dans la vie réelle.

Les mots 'partage', 'rencontre' et 'communauté' risquent de perdre leur couleur, leur essence vitale.

Pourtant ce sont ces trois mots qui définissent au mieux la vie d'un village: une petite communauté à laquelle chacun apporte un peu de soi, où nous partageons nos joies, 'coups durs' et nos expériences, où on grandit et où on vieillit ensemble.

J'avoue que je pousse un peu loin le cliché de notre société actuelle et celui de la vie bucolique à la campagne, en revanche les termes PARTAGE, RENCONTRE et COMMUNAUTE restent le moteur qui anime toute démarche du comité des fêtes d'Ecoche. Apporter des petits moments festifs à notre communauté, où jeunes et ainés, natifs, 'nouveaux' et estivants puissent se rencontrer, échanger, partager un verre (ou plusieurs) et tisser des liens.

Pour rendre cela possible nous avons organisé quatre manifestations en 2018:

L'année avait débuté avec le traditionnel mâchon qui a réuni à peu près 80 écochois autour d'un bon repas préparé par Joëlle de la tablée écochoise. Le marché des producteurs du mois de mai avait permis aux exposants de faire connaître leurs produits et leur savoir-faire aux visiteurs. Lors de la fête d'été grands et petits ont passés une bonne soirée remplie d'activités et de jeux, rythmé par un concert des Tommy sans oublier le feu d'artifice qui a clôturé cette belle fête. La marche/marché familiale et gourmand(e) du mois d'octobre réunit de plus en plus de marcheurs. Les stations de ravitaillement étaient en partie approvisionnées par les producteurs du marché. Une chasse au trésor avait motivé les plus jeunes randonneurs à tenir le coup...

Cette année, le comité propose en plus des manifestations habituelles, un concours de jardins fleuris et/ou de potagers garnis. Le jury passera chez les participants inscrits courant juillet/août (selon la catégorie choisie)

Autres dates à retenir pour 2019/2020:

fête d'été: 6 juillet 2019 et 4 juillet 2020

marche familiale: 29 septembre 2019

mâchon: 15 mars 2020 (troisième dimanche du troisième mois de l'année)

Nous espérons vous revoir lors d'un de ces moments de partage et d'échange.

Rallye Plaisir Passion

2018 RESTERA ENCORE UNE BELLE SAISON SPORTIVE POUR LES MEMBRES DE RALLYE PLAISIR PASSION.

Même si le début de saison se conclut par un abandon mécanique pour Amandine Lebreton, les 4 rallyes suivants furent synonyme de réussite.

Avec Frédéric Vincent, ils montaient 4 fois (sur autant d'épreuves) sur le podium de classe, avec une victoire de classe (et 2ème de groupe) au rallye du Val d'Agout.

Ces résultats leur permirent de se qualifier pour la finale de la coupe de France à Chalon sur Saône.

Préférant donner la priorité à la qualification pour la finale 2019 à Albi, l'équipage déclinait "l'invitation".

Pauline Lotz alternait cette saison entre le volant en slalom et le baquet de droite en rallye avec Maurice Bénier.

Elle participait à 3 slaloms avec un podium au slalom des 3 frontières.

Elle prenait le départ de 4 rallyes avec 2 podiums de classe, un abandon suite à la casse d'une bielle de direction.

Leur saison se terminait sur une belle performance au rallye du Lyonnais Monts et Coteaux où l'équipage pointait en 2ème place scratch à l'issue de la 1ère journée de course. Dans des conditions particulièrement difficile, et malgré quelques petits déboires mécaniques, Maurice et Pauline terminaient en 7ème place au scratch.

Yoann Lebreton repartait, cette saison, dans le baquet de droit de la 106 F2-13 avec Cédric Lévéque.

Avec 5 rallyes, ils montaient 3 fois sur le podium de classe, avec une victoire, à domicile, au rallye du Brionnais.

Pour eux aussi, la saison se terminait par

une belle performance au rallye du Mont-brisonnais. Au terme d'une belle attaque, Cédric et Yoann terminent en 10ème position au scratch.

Pour Denis Lebreton, la saison commençait par une belle performance, puisqu'il remportait le groupe N au slalom de Chambley. Il enchaînait avec deux 2ème places et une victoire de classe sur les 3 autres courses de la saison.

Après cette belle saison 2018 pour l'association Ecochoise, l'année 2019 promet d'être également un bon cru.

L'objectif majeur des membres sera la finale de la coupe de France des rallyes pour Amandine et Pauline et la finale de la coupe de France des slaloms pour Denis.

Les pilotes et copilotes Ecochois continuent donc de faire briller les couleurs de l'association Ecochoise sur les routes et circuits de France.

Les amis de l'étang d'Ecoche

L'ÉTANG DE PÊCHE DE LA QUICHÈRE S'EST FAIT UNE NOUVELLE BEAUTÉ EN CETTE ANNÉE 2018.

Le bureau aidé de quelques bénévoles ont pu réaliser des travaux pour que l'étang soit un lieu agréable où il fait bon venir pêcher mais aussi se promener.

Les escaliers donnant sur la berge sont terminés, les tables et bancs ont été lasurés et pour certains réparés, les arbres taillés, l'étang curé et notre local s'est refait une peau neuve pour l'extérieur.

Nous tenions sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont aidées de près ou de loin à réaliser tous ces travaux, dans cette ambiance bonne enfant.

Comme chaque année, vous pouvez venir pêcher les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés du samedi 16 mars au dimanche 29 septembre pour cette année 2019, et ce de 6h à 19h. Et bien-sûr tous les jours pour le mois d'août.

L'achat de cartes de pêche se fait sur place, lors du passage du garde, aux tarifs de 6€ la journée pour les adultes et de 3€ pour les moins de 14 ans. A noter qu'une carte de fidélité vous donne droit à une journée gratuite pour 6 journées de pêche payées.

Ce tarif nous permet chaque année de pouvoir rempoissonner notre étang.

Sur place, vous pourrez trouver à votre disposition, des tables et bancs, deux barbecues, des toilettes et un point d'eau froide accessible pour les pêcheurs mais aussi pour les promeneurs et ce gratuitement. Non loin, un accès au city-stade de la commune, des jeux pour enfants et terrains de boules sont aussi disponibles pour diversifier au mieux votre journée.



N'oubliez pas non plus notre traditionnel "Concours de la Pentecôte", qui se déroulera cette année le dimanche 9 juin 2019 à partir de 14h.

Pour cette occasion, un lâché de truites est effectué. Notre bureau aidé de plusieurs bénévoles vous attendront, que vous soyez pêcheurs chevronnés ou amateurs, adultes ou enfants, ou de simple promeneurs qui désirent passer un bon moment dans une ambiance conviviale.

Le bureau des amis de l'étang vous souhaite une magnifique saison de pêche, et d'agréables instants aux bords de l'étang de la Quichère.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil de Loisirs

INTERCOMMUNAL

"DROLES DE P'TITS LOUPS"

CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ

LES MERCREDIS

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 tous les mercredis de l'année scolaire et fonctionne sur deux sites : Belmont de la Loire et Le Cergne.

PENDANT LES PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances d'octobre, de février, d'avril et de juillet de 7h30 à 18h30.

Deux ou trois sites fonctionnent simultanément en fonction des périodes d'ouverture sur Belmont de la Loire, La Gresle et/ou Cuinzier.

Un accueil matin et soir et un ramassage sont assurés sur les communes d'Ecoche, Sevelinges et Le Cergne + La Gresle et/ou Cuinzier lorsque les activités se déroulent sur deux sites.

*Vous trouverez plus d'information sur le site :
www.charlieubelmont.com/
> services-a-la-population/
 > enfance-jeunesse/
 > accueils-de-loisirs/*

Spanc

Conformément à la réglementation (arrêtés du 7 mars et du 27 avril 2012), le SPANC a engagé depuis le début de l'année 2018 les visites de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.

Effectivement, la réglementation impose aux collectivités de vérifier de manière régulière les systèmes d'assainissement individuels. Charlieu-Belmont Communauté a décidé d'opérer ces missions tous les 8 à 10 ans. Ainsi, après la première visite de diagnostic, il s'agit de vérifier l'évolution des installations (réalisation des travaux préconisés, de l'entretien, absence de nuisance depuis la première visite, ...) Cette visite obligatoire entraîne l'application d'une redevance forfaitaire de 180 € pour l'usager (soit environ 20 € par an pour la période considérée).

Ces visites montrent d'ores et déjà que bon nombre d'installations classées non conformes lors de la première visite n'ont pas fait l'objet des travaux demandés par la réglementation malgré la possibilité de bénéficier de subventions versées par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Alors que ces subventions viennent de disparaître, l'enjeu de la protection de l'environnement, du respect de la salubrité publique et de la protection de la ressource en eau demeurent des objectifs importants pour Charlieu Belmont Communauté.

Afin de remédier à ces problèmes, Charlieu-Belmont Communauté va mettre en place une procédure visant à rappeler aux usagers concernés l'importance de réaliser des travaux de mise aux normes et les obligations auxquelles ils doivent faire face. Des courriers seront progressivement envoyés aux usagers concernés (en fonction de la date à laquelle ils ont reçu la première visite du SPANC) afin de débloquer les situations et améliorer ainsi le parc des systèmes d'assainissement non collectifs, en vue de réduire leur impact environnemental et sanitaire.

COORDONNÉES DU SPANC

04 77 69 36 18 / 06 30 03 17 32

nicolas.matray@charlieubelmont.com



Sornin-Jarnossin

Au FIL de l'EAU

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes



Bilan des principaux travaux réalisés en 2017-2018

sur le Sornin

● SUPPRESSION DE 8 PETITS SEUILS

pour restaurer la libre circulation des poissons et des sédiments sur le Sornin, le Botoret et l'Aaron. Cette continuité des rivières est importante, notamment en période de canicule et d'étiage sévère comme cet été 2018, car elle évite aux eaux de stagner dans la retenue des seuils où elle se réchauffe beaucoup et s'évapore excessivement. Elle permet aussi aux poissons d'accéder à des zones refuges.

● TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU BOTORET À CHAUFFAILLES (échelonnés de l'été 2017 à l'automne 2018) :

suppression des seuils, abattage de nombreux arbres malades, récépage d'anciens sujets, diversification du lit par pose de blocs pour créer de l'habitat, plantations et protection des berges.



● PREMIERS CHANTIERS DE RESTAURATION DE

LA RIPISYLVE (végétation des berges) sur le Sornin de Propières à Saint Igny de Vers : installation de clôtures en retrait des berges, aménagement d'abreuvoirs et de passerelles. Des plantations suivront cet hiver.



DE NOUVEAUX LOCAUX plus fonctionnels POUR LE SYMISOA depuis mars 2018. Retrouvez nous à Pouilly sous Charlieu, au 321 rue de Marcigny. Coordonnées inchangées : Tél : 04 77 60 97 91 contact@symisoa.fr

sur le Jarnossin

● CHANTIERS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

(à l'amont et sur le Jarnossin médian - Nandax et Vougy). Travaux d'abattage et de débroussaillage sélectif, installation de clôtures, créations d'abreuvoirs ou de passages aménagés pour les bêtes (passages à gués ou passerelles).



● LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Mise en place d'une technique de bâchage probante pour éradiquer la renouée du Japon, espèce invasive sur les bords de cours d'eau. Un chantier expérimental par une technique mécanique de concassage-criblage de la plante et de ses rhizomes sera testée cet hiver 2018-2019.

"En chantier en 2019"

sur le Sornin

- Poursuite des travaux de restauration de la ripisylve sur le Sornin de Propières.
- Effacement de 2 seuils sur le Sornin à La Chapelle sous Dun et étude externalisée de plusieurs ouvrages complexes.
- Premiers chantiers de protection/restauration de zones humides, notamment sur la partie Loire du bassin versant, en lien avec le contrat Vert et Bleu du Roannais.
- Poursuite de l'entretien des rivières

sur le Jarnossin

- Étude hydromorphologique du Jarnossin à Nandax pour réhabiliter et restaurer le secteur du centre équestre.
- Poursuite des actions conduites en 2017-2018 (entretien, lutte contre la renouée du Japon, restauration de la continuité écologique...).

Actions mutualisées

- Tous ensemble vers le "ZÉRO PESTICIDE" en 2019 :
 - Pour les agents communaux : formation sur l'entretien des cimetières sans pesticide ;
 - Pour les particuliers : suite au succès de l'édition 2018, de nouveaux "Ateliers au jardin" sont prévus au printemps 2019.
- Lancement du programme de sensibilisation des scolaires 2018-2019.
- Lancement du pôle de sensibilisation à la renouée du japon, avec des sessions d'information et des chantiers école pour les agents communaux.
- Poursuite des inventaires naturalistes en 2019 sur la loutre, les libellules, le sonneur à ventre jaune...

Pour en savoir plus
www.symisoa.fr
Inscrivez-vous à la newsletter



Agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

ÉCOCHE, LA GRANDE GUERRE

Les monuments commémoratifs

Avant la Grande Guerre, Écoche est une commune peuplée de 1 084 habitants (recensement de 1911), vivant principalement de la polyculture associée au tissage à domicile et à l'exploitation de la forêt. Comme pour toutes les communes d'une France très rurale, la Grande Guerre va "saigner"

nos campagnes. Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les cloches sonnent à toute volée... C'est l'armistice. Mais ce n'est pas la fin de la guerre, les combats continuent à l'Est et en Orient. Le traité de Versailles de 1919, avec son Europe redessinée, porte en lui les germes de la Seconde Guerre mondiale.

Notre Nation est ruinée et pour notre commune, les années sombres qui suivront sont le début d'un long déclin de la tradition manufacturière et agricole.

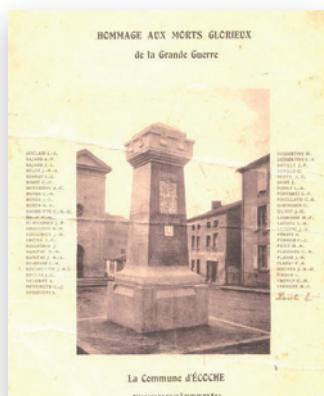


1) LE MONUMENT AUX MORTS

Architecture : pilier quadrangulaire en pierre de Ruoms (Ardèche) sur piédestal. Le chapiteau surmonté d'un mâchicoulis avec pyramidion a été modifié pour recevoir une sculpture de série, un poilu sentinel en galvanisé-bronze du sculpteur Étienne Camus. La barrière d'origine a été remplacée par une chaîne sur piliers en équerre.

Ornement : au centre du fût, un cartouche avec un glaive de bronze peint (symbole de bravoure, de puissance) entouré de palmes. Sur les côtés, la liste des morts est surmontée d'une Croix de guerre stylisée.

Restauration : En mars 2007, dans le cadre de la requalification du bourg, le conseil décide la rénovation du monument, nettoyage et colorisation du poilu pour une somme de 1756,60 € HT



2) LE MONUMENT EN QUELQUES DATES

2 août 1914 : le maire Claudius Auvolat est mobilisé, Claudius Collonge, conseiller, est nommé délégué. Il sera élu maire le 10 décembre 1919.

22 mars 1920 : M. le maire écrit au préfet pour connaître "la marche à suivre pour l'érection d'un monument aux morts de notre commune" en lui précisant que la commune a inscrit la somme de 500 F au budget additionnel de 1919 et qu'une souscription publique a recueilli environ 4 000 F qui ont été placés en bons de la défense nationale. La réponse lui parvient, il convient de respecter les instructions du 18 avril 1919 et du 10 mai 1920. En effet, le dossier d'érection doit être établi avec le plan d'emplacement, le croquis du monument et son financement.

3 avril 1921 : le maire soumet au conseil toutes les pièces pour l'érection du monument. M. Francis Roux-Spitz, architecte à Lyon a dressé le dossier. Le monument sera érigé sur la place publique et le devis estimatif (travaux et fournitures) s'élève à 6 500 F. La souscription s'élève à 6 037,70 F et au budget additionnel de 1921, la somme de 1 000 F a été votée.

La souscription a été faite par "des personnes de bonne volonté" dans tous les quartiers ; Bourg : 67, Juin : 82, Fillon : 75, La Forest : 48, Les Bruyères : 54 soit, au total 326 personnes plus les quêtes dans les cafés, les mariages, les amendes. Le conseil approuve et décide de passer un marché de gré à gré avec M. Potain, entrepreneur à Charlieu qui réalisera les travaux.

23 novembre 1924 : Le conseil décide de protéger le monument par une grille et vote la somme de 600 F. Il n'y a pas d'autres délibérations.

Les archives de la commune nous apprennent que les choses n'ont pas été simples pour la présence ou non d'une sculpture sommitale et les noms à graver. L'architecte écrit : "Je prépare le dessin de l'épée avec palmes et les inscriptions principales. Pour les inscriptions des noms, vous m'avez donné une liste de noms, prénoms et date de décès... et il convient de me dire ce qu'il faut graver... en effet dans beaucoup de communes, par mesure d'économie, on ne met qu'un prénom à chaque nom, le prénom sous lequel le soldat était le plus connu dans sa commune. Comme classement on peut les mettre par lettres alphabétiques soit pour tout l'ensemble soit par années. L'ordre par date de décès ne serait intéressant qu'en mettant les dates mêmes du décès... mais alors il faudrait compter sur plus de 1 100 lettres. Certainement le marbrier n'a pas compté sur un nombre pareil !" (cf. "Morts pour la France")

Pour l'architecte Roux-Spitz, le chapiteau de l'obélisque devait se terminer par un mâchicoulis avec créneaux et merlons surmonté d'un pyramidion. Les premières photos du monument sont conformes à l'esquisse de l'architecte. Tout comme est conforme, sur le fût, la sculpture en bas-relief du glaive avec palmes. Le monument est inauguré en 1921.



3) LE POILU CAMUS À LA MÉMOIRE DE CLAUDIUS DEBIESSE

Ce n'est donc que quelques années plus tard, en 1928, que la famille Debiesse-Comby offre un poilu, en mémoire de leur fils Claudio (Auguste) Marie Debiesse, né le 11 juillet 1890 à Écoche, classe 1910, soldat de 2e classe au 99e RI. Il décède le 5 septembre 1914, des suites de ses blessures, à l'hôpital de Wingarten. Son corps sera inhumé en Allemagne puis rapatrié à Écoche, à l'occasion du "grand remuement des corps" dans les années 1920-1925. Claudio repose à jamais dans notre cimetière communal (première allée du haut, à gauche en entrant). Sa tombe est placée sous la protection du Souvenir Français au nom du droit inaliénable à une sépulture gratuite et éternelle"



5) DANS L'ÉGLISE D'ÉCOCHE

Au fond de l'église, à gauche du portail d'entrée, un autel et une plaque de marbre blanc surmontée de fleurons, d'une croix latine bourdonnée. Au fronton l'inscription "Paroisse d'Écoche

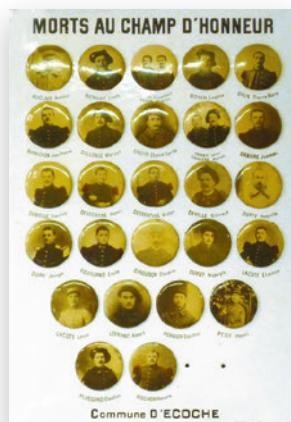
à nos morts victorieux 1914-1918" avec une discrète croix de Malte. 50 noms et prénoms sont inscrits avec en dessous l'inscription latine Domini dona eis requiem, "Seigneur, donne leur le repos". Sur le linteau de l'autel, en lettres dorées, "Dieu et Patrie". Sur le socle de l'autel, une piéta est entourée de deux pilastres en bas-relief. Sur le socle de la piéta, le nom du sculpteur, F. Potain de Charlieu.

6) DANS LE CIMETIÈRE

Une stèle est également érigée dans le cimetière.



Restaurée, mais un peu oubliée de nos jours, c'était le lieu où le président des anciens combattants lisait "l'appel aux morts".



4) DANS LA MAIRIE D'ÉCOCHE

Une plaque de type "Dauphin" (Paris) avec les médaillons de 26 Écochois "Morts au champ d'honneur" classés par ordre alphabétique. Parmi eux Claudio Debiesse. Un emplacement reste vide ?

entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919. De nombreux soldats blessés ou mutilés décèdent après octobre 1919... les maires, à juste titre, inscrivent leur nom sur le monument !

— Toujours selon les mêmes directives, les maires doivent inscrire sur le monument les noms des soldats décédés "résidents ou nés dans la commune". Le choix fait par la municipalité permet d'expliquer que certains soldats figurent sur 2 monuments, leur commune de naissance et la commune où ils résidaient.

En résumé, la liste des morts sur les différents monuments est souvent source d'erreurs... des oubliés ont pu être commis, des doublons existent. Seule une analyse très fine au cas par cas permet parfois de lever le doute.

CONCLUSION

La commune d'Écoche est une des rares communes de l'arrondissement où les listes sont cohérentes entre les trois monuments érigés. Par ailleurs, la commune d'Écoche représente bien le mode de financement des monuments. L'aide de l'État est symbolique, ce sont les dons des habitants qui ont permis l'érection des monuments.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter le site web de notre ami Guy Martin "Écoche, commune de la Loire" qui fourmille de précieux renseignements ; lire ou relire l'excellent ouvrage de Christophe Dargère "Si ça venait à durer tout l'été... Lettres de Cyrille Ducruy, soldat écochois dans la tourmente 14-18".

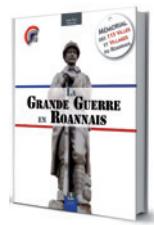
7) LES "MORTS POUR LA FRANCE"

50 noms et prénoms par ordre alphabétique sont inscrits sur les trois faces du fût. La commune a donc suivi l'avis de son architecte.

Sur le monument de l'église et le monument du cimetière, nous retrouvons les mêmes 50 noms. Dans le Livre d'or du ministère des pensions, établi dans les années trente, figurent 40 noms. Cette différence s'explique :

— Normalement et en fonction des directives ministérielles, ne doivent figurer sur le monument que les soldats déclarés "Morts pour la France" sur le champ de bataille ou à cause du conflit, c'est-à-dire dont le décès se situe

Cet article a été rédigé à partir des recherches effectuées pour l'ouvrage labellisé par la Mission du Centenaire : "La Grande Guerre en Roannais, mémorial des 115 villes et villages". (Tirage épousé).



Jean-Paul NOMADE
Historien régionaliste
Écrivain public agréé Aepf
© JUIN 2019



INFOS PRATIQUES

Ca peut servir !

MAIRIE D'ECOCHE : 04 77 63 60 26

Courriel : mairie.ecoche@wanadoo.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Photocopie : 0,40 €

0,10 € pour associations locales

AGENCE POSTALE : 04 77 63 34 69

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• Levée du courrier à 12h00 tous les jours sauf le samedi

ÉCOLE PUBLIQUE : 04 77 63 69 74

SALLE DES FÊTES :

MAIRIE : 04 77 63 60 26

PRESBYTÈRE : 04 77 63 61 38

A.D.M.R : 04 77 63 79 82

E.D.F. DÉPANNAGE : 09 726 750 42

Urgences (Numéro d'appel européen) : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

Multi-accueil "Petit à Petit" : 04 77 63 24 27

Soins à domicile (SSIAD) :

Madame BERTHILLOT 04 77 63 69 41

Assistante sociale :

Madame CHASSAING: 04 77 23 24 57

Taxis :

Groupement ambulancier Roannais

04 77 69 06 06

Matray Vallas 04 77 63 61 16

Nos correspondants de presse :

• M. MARCHAND (Le Progrès) 06 08 88 17 20
claud.e.marchand42@orange.fr

• M. ROIG (Pays Roannais) 06 33 22 56 64
roigmichel0094@orange.fr

Trésorerie

Trésorerie de Charlieu, 3, rue Treuil Buisson
42190 Charlieu - 04 77 60 05 55

Ouverture lundi, mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.

La plupart des formalités sont accessibles sur le site www.service-public.fr

A noter que 2 points numériques sont à votre disposition à la Sous-préfecture de Roanne
du lundi au vendredi de 9h à 12h. Une personne vous aidera dans vos démarches (sans rendez-vous).

PIÈCES DEMANDEES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT
Autorisation de sortie du territoire	Service-public.fr	Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Le formulaire (cerfa 15646*01) est établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.	Gratuit
Recensement militaire	Mairie de domicile	- Livret de famille. - Pièce d'identité en cours de validité. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents. Obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire	Gratuit
Certificat d'immatri-culation	Service-public.fr ou Chez un garagiste agréé (voir liste sur le site du service-public.fr)	Voir formalités sur www.service-public.fr Rubrique "Transports"	Payant Selon puissance véhicule
Carte nationale d'identité			
Première demande ou Renouvellement		- Pré-demande disponible sur http://predemande-cni.ants.gouv.fr	CNI : Gratuit
Validité 15 ans		- Une photo d'identité récente homologuée (tête nue, de face).	Sauf si pour un renouvellement, vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte d'identité, il s'agira alors d'une procédure de perte ou de vol payante de 25€ en timbre fiscal
10 ans pour les mineurs		- Acte de naissance de moins de 3 mois (ou ancienne carte pour un renouvellement si celle-ci est un modèle sécurisé).	****
Délai d'obtention : 6 semaines environ		- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur pour les majeurs ou attestation d'hébergement.	
Les originaux des pièces à fournir doivent être présentés *****	Mairie de Charlieu sur rendez-vous	- Pour les mineurs : pièce d'identité et présence obligatoire du parent qui dépose la demande. En cas de divorce, copie du jugement.	
Passeport	Tél : 04 77 69 33 89	- Timbre fiscaux si prestation payante. Présence obligatoire du demandeur (même si mineur) pour la prise d'empreinte digitale. Pensez à mesurer votre enfant pour remplir le formulaire.	Passeport : Payant - Adulte 86 € - De 15 à 17 ans 42 € - De 0 à 14 ans 17 € En timbres fiscaux
Duplicata du livret de famille	Mairie de résidence	Formulaire de demande disponible en mairie et livret de famille (si possible)	Gratuit
Acte de naissance		Selon l'acte désiré :	
Acte de mariage	Mairie du lieu de l'acte ou site du service-public.fr	- Noms, prénoms et date de naissance ainsi que noms et prénoms des parents.	
Acte de décès		- Noms, prénoms des époux et date du mariage.	Gratuit
		- Noms, prénoms du défunt et date du décès.	
		Faire la demande par écrit et joindre une enveloppe timbrée ou un timbre pour le retour.	
Inscription sur les listes électorales	Mairie de résidence	- Une pièce d'identité en cours de validité - Un justificatif de domicile	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Dans les 24 heures de la constatation du décès hors week-end et jours fériés. - Certificat médical de décès. - Toute pièce prouvant l'identité du défunt.	Gratuit
Reconnaissance avant naissance	Toute mairie sur rdv de préférence	- Carte d'identité des futurs parents - Justificatif de domicile, profession des parents - Livret de famille si les parents en possèdent déjà un.	Gratuit

INFOS PRATIQUES

Dossier célébration de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Dossier à retirer en Mairie 3 mois avant le mariage et à rendre 2 mois avant	Gratuit
Dossier PACS	Mairie	- Se renseigner en mairie	Gratuit
Déclaration ouverture débit temporaire de boissons	Mairie du lieu de la manifestation	- Dossier à remplir par l'association au moins 3 semaines avant la manifestation.	Gratuit pour associations
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01 ou sur le site du service-public.fr	- Demande écrite en précisant : nom, prénom, date et lieu de naissance. - Joindre une copie de la CNI et une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse du demandeur.	Gratuit
Permis de construire En 4 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Fournir plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et toitures, plan cadastral, 2 photographies pour situer le terrain (environnement proche et lointain), dessin avant et après projet .	Gratuit
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire En 3 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Pour les constructions demois de 20m ² , mur de clôture, ouvertures ...	Gratuit
Certificat d'urbanisme En 2 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr	Gratuit
Raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement	Mairie du lieu des travaux	- Consulter la mairie et les services techniques du lieu des travaux	Gratuit

TARIFS

EAU 2017-2018

Droit fixe	81,00 €
Prix du M ³ consommé	1,10€
Frais de raccordement (regard fourni)	500,00 €
Remplacement compteur gelé	80,00 €

ASSAINISSEMENT

Droit fixe (Forfait)	73,00 €
Prix du M ³ rejeté	1 €
Branchemet au réseau	
• Maison neuve	2.000,00 €
• Maison ancienne	1.000,00 €

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants et estivants (ménage inclus)	250,00 €
Personnes extérieures	420,00 €
Associations d'Ecoche	Location gratuite (un maximum de 3 par an) mais à leur charge électricité, nettoyage et caution obligatoire
Electricité le KW	0,15 €
Caution salle	300,00 €
Caution date	80,00 €

LOCATION SALLE DES SPORTS

Habitants et estivants (vin d'honneur uniquement)	30,00 €
Caution	100,00 €
Gratuit pour les associations d'Ecoche	
Jeton de chauffage	5,50 €
Pesée bascule	4,00 €

Artisans et Associations

ARTISANS ET COMMERCANTS	
FRANCOIS CHOBERT - Ebénisterie	
Atelier du Moulin Loy - Tél. : 04 77 63 63 62	
GUY DANIERE - Scieur	
Tél. : 04 77 63 61 64	
PHILIPPE DUSSEL - Dessins Techniques Industriel	
Tél. : 04 77 63 72 51	
BERNARD FOUILLAND - Travaux forestiers	
Tél. : 04 77 63 62 24	
PASCAL LABROSSE - Travaux forestiers	
Tél. : 04 77 63 71 75	
DANIEL LACOTE - Travaux divers	
Tél. : 06 28 19 08 09	
JEAN-LUC LOSKA - JLCF Ingénierie	
Tél. : 06 09 80 52 54	
JUDICAËL MANCEAU - JUDISERVICE'ELEC	
Electricité - Tél. : 06 77 38 86 76	
GILLES MOCZKO - FESTILOC	
Tél. : 04 77 63 68 31	
REGIS PERRET - Com-Ulysse / STUDIOBIS	
Tél. : 06 83 01 22 20	
NICOLAS POLLOCE - Entreprise de plâtrerie et peinture - Tél. : 04 77 63 61 08	
LA TABLÉE ÉCOCHOISE - Restaurant	
Tél. : 04 77 62 74 96	

ASSOCIATIONS ET GROUPES LOISIRS	
ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS	
Président : Tina Hoërmann	
BASKET BALL	
Président : Léon LABROSSE	
CHASSE	
Président : Michel MORATILLE	
ANCIENS COMBATTANTS	
Président : Alain TEXIER D'ARNOULT	
CLUB DU 3 ^{ème} AGE	
Présidente : Marie-Claire MOREL	
THÉÂTRE "LA COMEDIE Écochoise"	
Présidente : Alfia PERRAT	
PÊCHE "LES AMIS DE L'ETANG D'ECOCHE"	
Président : Arnaud DESSEIGNE	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	
Présidente : Stéphane VALLET	
A D M R	
Présidente : Monique SARNIN	
BIBLIOTHEQUE	
Présidente : Nicole MUGUET	
GYMNASTIQUE	
Présidente : Anne-Marie LACOTE	
MARCHONS À ECOCHE	
Contact : Marie-Lou CHAVANON	
CUMA	
Président : Alain DEMURE	
RALLYE PLAISIR PASSION	
Président : Denis LEBRETTON	

LA DÉCHÈTERIE

DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

Ouverture du site :

Horaires d'été 1/04 au 31/10

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'hiver 1/11 au 31/03

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 13h30 à 17h00
- Mercredi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 13h30 à 17h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
